

Éditorial



Les assemblées générales du 3 mars ont été très longues du fait des votes qui s'y sont tenus et de ce fait ne m'ont pas permis d'exposer le rapport moral des sept années écoulées que je comptais faire, puisque je pensais quitter la présidence de l'AEP.

Je profite donc du *Trait d'Union* pour vous présenter la synthèse de ce bilan. Je pense qu'ainsi, l'ensemble des académiciens seront rassurés et se rendront compte que beaucoup

de travail a été réalisé.

En 2000, l'AEP était en cessation d'activité. Soixante-dix membres dans dix-sept pays.

En 2007, l'AEP compte désormais deux cent soixante-dix-sept membres au sein de quarante-et-un pays.

En 2000, 48 % de l'effectif était français, aujourd'hui ce taux est réduit à 23 %.

Sur le plan des activités philatéliques :

- 27 *Trait d'Union* ont été publiés grâce à Aude Ben-Moha, auxquels s'ajoutent 6 *OPUS* comprenant 235 articles et le catalogue de l'exposition du Sommet de la Francophonie.

- 20 expositions se sont tenues dont 2 au siège de l'UPU.

- 14 conférences ont été organisées.

- 23 documents postaux ont été émis, dont 2 timbres par la Principauté de Monaco, 12 entiers postaux et 9 oblitérations commémoratives. La Roumanie a été particulièrement efficace à ce sujet.

- 10 académies nationales ont été visitées.

Sur le plan de la répartition de notre effectif, où en sommes-nous en 2007 ?

- 70 % des académiciens sont des collectionneurs de très haut niveau ;
- 30 % représentent les instances postales et fédérales internationales, la presse philatélique, les créateurs de timbres, le négoce philatélique, les experts internationaux. En fait, tous les grands acteurs de la philatélie mondiale animent notre Académie.

2007 va être la véritable année de passation des pouvoirs. Mon cœur est plein d'espoirs mais attention, l'équipe qui a l'ambition de succéder à celle qui m'a assisté pendant mon septennat doit être consciente que cela va être lourd. Je pense que la solution est de segmenter les tâches au sein d'un groupe courageux et bien décidé à se consacrer à l'AEP, en la considérant comme une véritable entreprise. Sans Madame Pierrette Schwaederlé et le soutien permanent de Marie-Alyette, mon épouse, rien n'aurait été possible. Le problème c'est qu'en terme de goût pour le travail, cette équipe du futur reste encore à trouver. Je fonde néanmoins beaucoup d'espoirs sur les nouveaux administrateurs qui viennent d'être cooptés. Je connais leurs qualités à travers leur vie associative, philatélique et professionnelle. Je reste donc encore confiant grâce à leur présence novatrice.

Jean-Pierre MANGIN



■ INFORMATIONS données par Jean-Pierre MANGIN

1^{er} point :

Un groupe d'administrateurs (MM. SLABBINCK, BARNIER, FRAZAO, KELLY, I.ETAILLIEUR, MASELIS, FRANCO et GREVATO-SELVAGGI) ont cité M. Jean-Pierre MANGIN devant le Tribunal de Grande Instance de Paris pour motif de mauvaise interprétation des statuts dans les convocations à l'Assemblée Générale.

L'audience présidée par M. Jacques GONDRAN DE ROBERT, Premier Vice-Président au Tribunal de Grande Instance de Paris, a après délibération, prononcé le jugement suivant :

1. déboutons les 8 demandeurs en toutes leurs demandes ;
2. les condamnons aux entiers dépens ;
3. rejetons la demande d'indemnité procédurale présentée de façon reconventionnelle par M. MANGIN ;
4. rappelons que la présente procédure est exécutoire de plein droit.

2^e point :

Les Assemblées Générales du 3 mars 2007 ont été longues et difficiles. Néanmoins, un accord convenant à toutes les parties a été trouvé et officialisé par Maître Noël AGNUS, présent et mandaté par le Tribunal de Grande Instance de Paris. Nous vous donnons donc connaissance du constat de Maître AGNUS.

A.- Le Président M. Jean-Pierre MANGIN restera en poste pendant encore un an. Pendant cette période, l'association sera dirigée sous la coprésidence de lui-même et du Vice-Président, M. Hendrik SLABBINCK.

Dans la salle, un intervenant pose la question suivante : faut-il considérer qu'il y a un administrateur de plus à élire, si M. SLABBINCK change de fonction ?

Maître Catherine POUILLE-GROULEZ a rejoint M. SLABBINCK debout face à l'assemblée et est intervenue.

Il a alors été répondu que M. MANGIN et M. SLABBINCK gardaient chacun leur titre et leur fonction. Il s'agirait d'une coprésidence de fait, à effet interne, sans changement de structure vis-à-vis de l'extérieur.

B.- Le renouvellement du Conseil d'Administration sera organisé dans les meilleurs délais, non globalement, mais uniquement pour les quatre membres sortants, par un vote par correspondance.

C.- Un nouveau Président sera élu dans un an. M. MANGIN s'engage à ne plus être candidat, à l'expiration de cette période d'un an à compter de ce jour.

M. MANGIN confirme son accord sur ces points et son engagement de ne pas se représenter comme Président, ainsi que d'organiser la prochaine Assemblée Générale en 2008 à une date et en un lieu qu'il définira le moment venu, comme les statuts lui en donnent le pouvoir.

Des questions sont posées, notamment sur la façon de voter.

M. SLABBINCK insiste sur le fait qu'il a fait cette proposition globale et qu'il entend qu'il soit voté pour le tout, ou sinon il n'y a pas d'accord.

Il est alors procédé au vote à main levée.

Il est demandé qui est contre. 8 personnes lèvent la main. Je demande alors si parmi elles, certaines personnes détiennent des pouvoirs. Ceux qui en détiennent déclarent respectivement 3 + 1 + 2 + 2 + 1, soit un total de 9 pouvoirs déclarés. Les votes contre sont donc au total de 8 + 9 = 17 voix.

Je précise qu'il n'a pas été possible, vu le temps que cela aurait pris, de vérifier les pouvoirs ainsi déclarés.

Il est ensuite demandé s'il y a des abstentions. Personne n'a levé la main.

Il est alors déclaré que tous les autres membres votent pour, soit une large majorité. Le vote est donc acquis.

J'ai ensuite demandé ce qu'il y avait lieu de faire avec les documents remis, pouvoirs et bulletins de vote, puisque le dépouillement avait commencé mais n'était pas terminé. J'ai proposé de les conserver en mon Étude pendant une période d'un an à l'issue de laquelle ces documents seraient détruits, sauf demande expresse de prolongation du dépôt.

Un consensus général s'est manifesté pour procéder de cette façon.

Il est bien évident que je m'engage, d'une manière formelle, à ce que ces accords soient mis en œuvre car je ne souhaite qu'une chose, c'est que dans une paix retrouvée, notre Académie conserve la vitalité que vous lui avez connue depuis de nombreuses années.

3^e point

Le Conseil d'Administration se réunira à la suite de l'invitation du Président, le 1^{er} juin 2007 à Paris. Le point essentiel de l'ordre du jour sera le compte rendu du travail effectué par les administrateurs en 2007. Vous sera informé des décisions prises et des propos tenus au cours de cette réunion. Pour information, M. SLABBINCK, d'une manière totalement unilatérale et négative, a déjà fait savoir qu'il annulait ce Conseil d'Administration, au profit d'une autre réunion convoquée par lui à une autre date pour laquelle M. Jean-Pierre MANGIN avait précisé son indisponibilité. Beau début pour une « cohabitation » ! Et pendant ce temps aucun travail n'est effectué par une équipe d'administrateurs peu avares en déclarations et intentions, mais toujours aussi pauvres en réalisation depuis sept ans.

4^e point

Vous avez reçu un courrier apparemment signé « Henk SLABBINCK – Jean-Pierre MANGIN ». Sachez que je ne suis pas le coauteur de cet écrit. Il s'agit d'une usurpation.

mon nom a été utilisé à mon insu, les engagements pris sont donc ceux de M. SLABBINCK et uniquement les siens.

Néanmoins, même si la loyauté n'est plus au rendez-vous depuis longtemps, cet écrit peut au moins être considéré comme un engagement. Prenons-en bonne note, acceptons-en l'augure et attendons les résultats pour en juger. C'est ce qui compte.

Je ne souhaite qu'une chose pour notre Académie, c'est de m'être trompé lorsque je déclarais il y a trois mois

« Notre Académie est en danger ». Malheureusement, aujourd'hui, c'est toujours mon sentiment profond et j'ai plus que jamais peur que notre belle Académie ne disparaisse dans un an si une équipe nouvelle n'apparaît pas. C'est la seule voie de salut. Il nous faut des hommes neufs, motivés et travailleurs. C'est-à-dire des volontaires qui aient envie de servir notre cause et non de s'en servir à des fins personnelles. C'est la voie de la sagesse et de l'honnêteté.

la vie de l'Académie

■ Nouveaux administrateurs

Dans l'attente de la prochaine Assemblée Générale qui se déroulera en 2008, cinq nouveaux administrateurs ont été cooptés afin de compléter le Conseil d'Administration jusqu'à cette échéance. Il s'agit de nos collègues :



AGOSTOSI Alessandro (Dr. Arch.), qui est délégué de la Fédération de Philatélie d'Italie et membre d'honneur de la Fédération de Roumanie.



Henri BARBERO, précédemment vérificateur aux comptes de l'A.E.P. et Secrétaire Général de la Société Française de Philatélie Fiscale.



LOGETTE Jean-François, haut responsable à l'U.P.U. et Administrateur civil au Ministère Français des Finances, de l'Économie et de l'Industrie.

■ Démissions

Comme suite aux tensions qui ont précédé les Assemblées Générales du 3 mars 2007, nous avons enregistré plusieurs démissions. Il s'agit de Carlos PIMENTA (Portugal), Jean STORCH (France), Otto HORNUNG (dans sa qualité d'administrateur), Eugène LANGLAIS (France), Gilbert PINGARD (France), Jane MOUBRAY (Grande-Bretagne), Jan BILLGREN (Suède), Romano CAMARA (Portugal), Jean-Claude BERTRAND (France), Uty ROHRS (Grande-Bretagne). C'est déplorable, car tous étaient des personnes de grande qualité qui avaient activement participé à la vie de l'AEP.



KAHN Serge, membre de l'American Society of Polar Philatelists et Président de la Société des « Amis du Commandant Charcot et du Pourquoi-Pas ».

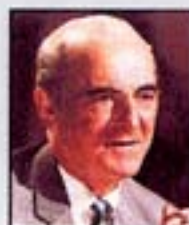


CLAVEL Antoine, Directeur de la Société CORINPHILA.

Bienvenue à ces cinq amis, ils sont courageux, nous leur apporterons notre soutien.

■ Décès

L'Académie a eu la grande tristesse de perdre plusieurs de ses membres les plus anciens au cours des derniers mois : Alexander NEWALL (Grande-Bretagne), Barrie JAY (Grande-Bretagne), Istvan GAZDA (Hongrie), Fiorenzo ZANETTI (Italie). Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles de ces regrettés confrères.



EXPOSITION à l'U.P.U., BERNE, le 20 mars 2007



Edouard DAYAN, Directeur Général de l'U.P.U., au cours de son allocution, Madame l'Ambassadeur Heidi TAGLIAVINI, Secrétaire d'État de la Confédération helvétique, montre à l'assistance le catalogue de l'exposition philatélique présentée par l'A.E.P. et publié par l'Organisation Internationale de la Francophonie.



Jean-Pierre MANGIN décrit les collections à Heidi TAGLIAVINI, Edouard DAYAN et Robert COLETTE, Ambassadeur du Canada en Suisse.

Madame le Secrétaire d'État entourée d'Edouard DAYAN et de Robert COLETTE, Ambassadeur du Canada, devant la maquette du timbre dédié à Blaise CENDRARS, grand écrivain francophone d'origine suisse et parrain symbolique de cette 12^e semaine de la langue française et de la francophonie en Suisse.



Dans le cadre de la 12^e semaine de la Langue Française et de la Francophonie en Suisse, une exposition philatélique a été organisée par l'A.E.P. au siège de l'U.P.U. à Berne. C'est la première fois depuis sa création en 1874, que l'U.P.U. présentait une exposition philatélique comprenant cinquante nations différentes. Dans l'esprit de ce qui avait été présenté au cours du Sommet de l'O.I.F. à Bucarest au mois de septembre 2006, notre Académie a entièrement donné satisfaction aux visiteurs, représentant les nations souveraines participantes. Nous devons particulièrement remercier Édouard DAYAN, Jean-François LOGETTE et Jean-François THIVET de leur confiance qui n'a pas été déçue.

N'oublions pas aussi de marquer notre gratitude à nos collègues exposants : Henri BARBERO (3 collections), Rémy BERRA-GAUTSCHY (1 collection), Pierre VATTEPAIN (1 collection) et Jean-Pierre MANGIN (45 collections). Quel sera notre nouveau challenge ? Nairobi le congrès de l'U.P.U. en 2008, le Sommet de l'O.I.F. à Québec ou encore et plus simplement une exposition A.E.P. - 30^e anniversaire à Paris ? Qui sait ! Peut-être les trois ! Nous avons même une 4^e possibilité avec un projet d'exposition à l'Unesco dédié à la philatélie roumaine.

N'hésitons pas et n'oublions pas que nous avons les moyens de viser aussi haut. Tout est envisageable dans une Académie unie et qui oubliera toutes ses passions pour ne conserver que celle de la philatélie. En 2007, ces objectifs seront atteints. Je m'y engage personnellement même si je dois les réaliser avec un groupe réduit de fidèles qui ont envie de s'engager.

sommaire

éditorial p. 1

compte rendu p. 2 et 3

la vie de l'Académie p. 3

compte rendu p. 4

Trait d'Union, bulletin de l'AEP
23 rue du Paquis 55000 Bar-le-Duc - France
Réalisation avec la participation de *L'Écho de la Timbrologie*